

Formation DEJEPS 2022/2023

Perfectionnement Sportif

Mention Badminton

OBJECTIFS VISES

- Développer les compétences en lien avec le développement de structure, l'entraînement tout public et la formation de formateur.
- Préparer les stagiaires à la certification du DEJEPS.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Entraîneurs et animateurs capables de justifier d'une pratique compétitive et d'une expérience d'encadrement collectif et/ou individuel de pratiquants de badminton jeunes et adultes, compétiteurs et non compétiteurs pendant deux saisons sportives au minimum au sein d'une structure fédérale.

Effectif de la formation : 8 à 16 stagiaires

Formation accessible aux personnes en situation de handicap :



LIEUX, DATES & DUREE

1200 heures :

- 700h de formation au CREPS de Bordeaux du 03 octobre 2022 au 15 décembre 2023
- 500h en alternance en structure

Dates clés :

Sélections : 05 et 06 septembre 2022

Positionnement : du 07 au 09 septembre 2022

Certifications : jusqu'en décembre 2023

MODALITES D'INSCRIPTION

- Dossier complet à envoyer avec les pièces justificatives pour le **05 août 2022 au plus tard**.
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 8 400€.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.
- Un devis peut être remis sur demande.

Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCO.

Le DEJEPS est également éligible au CPF.

Pour les personnes en recherche d'emploi, contactez Pôle Emploi.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec public.
- Préparation de travaux inter séminaires.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Mise en application dans le cadre de l'alternance.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Michel TREBOSC, Coordonnateur du DEJEPS Badminton.

PROGRAMME

- Encadrer des publics spécifiques dans tout type de pratique
 - ✓ Encadrer un groupe dans la pratique de l'activité pour laquelle il est compétent.
 - ✓ Encadrer des publics sportifs dans le cadre de la compétition.
 - ✓ Encadrer un groupe de stagiaires en formation.

- Encadrer des activités de perfectionnement (enseignement et entraînement) et de formation
 - ✓ Proposer un programme de perfectionnement dans le cadre des objectifs de l'organisation ;
 - ✓ Mettre en œuvre les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics ;
 - ✓ Concevoir les différentes démarches d'évaluation ;
 - ✓ Concevoir des interventions dans le champ de la formation professionnelle ;
 - ✓ Concevoir les différentes procédures d'évaluation ;
 - ✓ Mettre en œuvre les situations formatives ;
 - ✓ Exercer la fonction de tuteur pour les stagiaires en formation.

- Participer à la conception du projet et à la direction de la structure
 - ✓ Coordonner une équipe bénévole et professionnelle
 - ✓ Participer aux actions de tutorat dans l'organisation ;
 - ✓ Représenter l'organisation auprès des partenaires ;
 - ✓ Concevoir une démarche de communication ;
 - ✓ Planifier l'utilisation des espaces de pratiques ;
 - ✓ Organiser la maintenance technique ;
 - ✓ Contrôler le budget des actions programmées ;
 - ✓ Rendre compte de l'utilisation du budget des actions programmées ;
 - ✓ Formaliser des bilans techniques et sportifs.

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire est accompagné d'un tuteur sur une durée d'au moins 30h pendant la période de formation.
- Les stagiaires doivent se présenter aux épreuves de certification pour valider leur DEJEPS. Les modalités de certification, tout comme les résultats proposés par les évaluateurs, sont validées par un jury de la DRAJES Nouvelle-Aquitaine.
Les modalités d'évaluation sont :
 - ✓ UC1&UC2 : La production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en badminton suivie d'une soutenance orale et d'un entretien.
 - ✓ UC3.1 UC 3.2 & UC4 :
 - Un document écrit personnel présentant et analysant un plan d'entraînement et un plan d'enseignement d'un niveau de perfectionnement sportif en badminton
 - Une mise en situation professionnelle composée d'une conduite de séance en sécurité issue du plan d'entraînement ou d'enseignement en badminton susmentionné d'un niveau de perfectionnement sportif.
 - Un entretien portant sur la mise en œuvre pédagogique et sécuritaire de la séance encadrée et les plans d'entraînement et d'enseignement figurant dans le document susmentionné.
 - ✓ UC3.3 : Un document personnel présentant et analysant une expérience de conception, de mise en œuvre et d'évaluation de situations formatives en badminton relatives à l'encadrement sportif ou de la fonction d'officiel technique en lien à l'encadrement sportif, suivie d'une soutenance orale et d'un entretien.